

Conseil d'établissement 2023-2024

CÉ 23/24 PV 02

PROCÈS-VERBAL de la deuxième réunion du conseil d'établissement de l'école Jules-Emond / Amédée-Boutin tenue le mercredi 31 janvier 2024 à 19 h au salon du personnel de l'école Jules-Émond.

Étaient présents :

Parents

David Gosselin
Alexandra Fortin
Geneviève LeBel
Vincent Rochette-Bernier
Christine Seyer
Andréane Durand

Christine Pilote, membre de
la communauté, directrice
De la Maison de la famille

Personnel de l'école

Marie Verrier, directrice
Bryan Langevin directeur adjoint
Josiane Caron, technicienne responsable du service de garde
Andrée-Anne Drolet, orthophoniste
Nadine Vignolas, technicienne en éducation spécialisée

Nathalie Gauthier enseignante titulaire 4^e année
Catherine Levert, orthopédagogue
Isabelle Forcier, enseignante titulaire 1^{re} année

Étaient absentes :

Parents

Personnel de l'école

1

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ #23/24 011

Il est proposé par Mme Andréane Durand l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2023 ☑
3. Questions et interventions du public
4. Suivis budgétaires
 - 4.1 Budget de l'école 2022-2023 – résultats financiers ☑ (reddition)
 - 4.2 Budget du conseil d'établissement 2022-2023 ☑ (reddition)
 - 4.3 Budget du fonds à destination spécial 2022-2023 ☑ (reddition)
5. Mot du représentant au comité de parents
6. Représentant de la communauté
7. Critères de sélection de la direction d'école (avis)
8. Temps de spécialités pour 2024-2025, grille matière
9. Service de garde
 - 9.1 Activités, fonctionnement et journées pédagogiques
 - 9.2 Activités interscolaires
 - 9.3 Question des parents : hop hop, souliers, dossier en cours harcèlement psychologique? CNESS?





10. Activités école
 - 10.1 Sorites éducatives
 - 10.2 Travaux été 2024
 - 10.3 Plan de rattrapage
 - 10.4 Règles du cellulaire à l'école
 - 10.5 Activités de financement et projet y étant associé
 - 10.6 Questions des parents : Niveau d'anglais
11. Autres sujets à l'étude :
 - 11.1 Basket pour les 4^e années
 - 11.2 Stationnement à l'avant et parents sur la cour
11. Date de la prochaine réunion : 27 mars 2024
12. Levée de l'assemblée

2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2023

CÉ #23/24 012

Il est proposé par Monsieur Vincent Bernier l'adoption du procès-verbal tel qu'envoyé par courriel.

3. Questions et interventions du public

Aucune intervention du public.

4. Suivis budgétaires

4.1 Budget de l'école 2022- 2023 – résultats financiers

2

La directrice explique le document *Reddition de comptes en date du 13 novembre 2023*.

Le solde au 30 juin 2023 est de 26 897,00 \$. Ce montant représente le solde budgétaire de l'année 2022-2023 pour l'école Jules-Emond / Amédée-Boutin.

La direction apporte quelques précisions sur les différents montants inscrits au budget final de l'école. Il est notamment question du surplus effectué l'an dernier.

4.2 Budget du conseil d'établissement 2022-2023

CÉ #23/24 013

La directrice dépose et commente le document *Reddition de comptes Budget du conseil d'établissement 2022-2023*.

Ce budget a été fermé avec un surplus de 1 701,71\$ (surplus réservé).

Considérant le surplus accumulé dans le poste budgétaire du conseil d'établissement, la direction fait une demande afin que le surplus accumulé soit dédié aux journées de la reconnaissance de tous employés de l'école. Il est proposé par Mme Geneviève LeBel qu'un montant de 1000,00 \$ soit accordé pour souligner le travail de tous les employés de l'école.



4.3 Budget du fonds à destination spéciale 2022-2023

CÉ #23/24 014

La direction informe également les membres que le solde du fonds à destination spéciale en lien avec les activités école est de 9 744,10\$. Ce fonds sera utilisé pour les dépenses liées aux activités vécues à l'école (Fêtes école). Le deuxième fond à destination spéciale présente un solde de 107 377,43\$. La direction explique qu'un montant de 97 384,00 est demandé afin de défrayer les coûts du terrain de soccer et que le montant restant, soit 49 723,53 \$ soit utilisé pour payer le gazébo de l'école Amédée-Boutin et un carré de sable dédié aux élèves de maternelles. Mme Durand propose que les montants demandés soient retirés du fonds pour défrayer les coûts des investissements de la cour d'école. *Cette proposition est APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.*

5. Mot du représentant au comité de parents

Mme Andréane Durand n'a malheureusement pas pu se présenter aux rencontres.

6. Représentant de la communauté

Mme Christine Pilote, membre de la communauté est présente à la réunion. Elle présente ses services. Elle explique que la Maison de la Famille occupe les locaux du presbytère. Leur bail arrive à échéance. Ils sont donc à la recherche de nouveaux locaux. Au centre St-Gérard, se tient des activités parent-enfant qui vont débiter bientôt. Suite à une subvention reçue, 8 enfants recevront du service de stimulation étant donné qu'ils ne fréquentent pas de CPE. La directrice nous parle des enjeux vécus par nos familles vulnérables et des services qui peuvent leur être offerts.

3

7. Critères de sélection de la direction d'école

La directrice rappelle que la *Loi sur l'Instruction publique* prévoit que le conseil d'établissement doit être consulté par le centre de services sur les critères de sélection du directeur d'école. La direction de l'école les informe du processus employé au centre de Services pour octroyer les postes de direction. Après consultation, les membres conviennent de ne pas fournir de lettre au directeur général.

CÉ #23/24 015

8. Temps de spécialités pour 2024-2025, grille matière

La directrice présente la *Répartition des matières – enseignement primaire 2024-2025 – 1^{er} et 2^e cycles ainsi que le temps de spécialités*. Elle indique qu'aucune modification n'est proposée pour l'an prochain. *IL EST PROPOSÉ par Monsieur David*





Gosselin que la répartition des matières 2024-2025 pour le préscolaire, les 1^{er} et 2^e cycles de l'enseignement primaire soit approuvée telle que déposée par la direction. Cette proposition est APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

9. Service de garde

9.1 Activités, fonctionnement et journées pédagogiques

Les parents se questionnent sur les rappels lors des Inscriptions aux journées pédagogiques. La responsable précise qu'il n'y a maintenant plus de rappel pour les inscriptions. C'est aux parents à noter les dates pour lesquelles ils ont procédé à l'inscription.

Un parent questionne pour les heures d'ouverture lors des journées pédagogiques. La responsable et la direction rappelle que la pénurie du personnel nous a amené à prendre cette position l'an dernier. La majorité des parents respectent les nouvelles heures d'ouverture. Un rappel est fait pour rappeler le changement.

La responsable explique que la facturation est maintenant déposée directement sur le Mozaik Portail Parent. Il n'est plus possible d'envoyer la facture par courriel à cause des dangers de fuites de données. Un rappel sera tout de même fait le premier de chaque mois pour informer que la facture a été déposée.

4

Mme Caron explique également aux parents que le formulaire d'inscription au service de garde a été modifié. C'est le nouveau formulaire qui a été rendu disponible pour les nouvelles inscriptions.

9.3 Activités interscolaires

Madame Josiane Caron donne des précisions sur les activités interservices de garde qui se poursuivent lors des journées pédagogiques. Il reste quelques tournois pour les activités d'improvisation, de futsal ou de deck hockey lors des journées du 23 février, 11 mars, 19 avril et 17 mai.

L'école fera une offre de services différente pour le parascolaire.

On prend note de faire attention pour faire parvenir aux parents en même temps les inscriptions au parascolaire et aux activités interservices de garde.

9.4 Question des parents :





Les parents se questionnent sur le fonctionnement lors de leur arrivée. Josiane va valider s'il y a une problématique avec le système hop hop.

Souliers Service de garde

Un parent se questionne sur le pourquoi les enfants doivent rapporter leurs souliers dans le sac d'école. Josiane va se pencher sur la possibilité de mettre les souliers dans un bac ou avoir une 2^e paire de souliers pour les laisser au SDG.

9.5 Harcèlement psychologique

Un parent s'interroge sur un cas de harcèlement psychologique qui aurait lieu à l'école. La directrice explique que toute situation de cet ordre est totalement **confidentielle**. Elle explique que la politique concernant le harcèlement en milieu de travail est très stricte et doit être respectée. C'est ce que la direction fait avec diligence.

10. Activités école :

10.1 Sorties éducatives

Le directeur adjoint fait la présentation des sorties retenues pour tous les groupes de l'école. Les titulaires feront une annonce prochainement aux parents pour les informer. Pour l'instant, aucune sortie ne nécessite de coûts à défrayer par les parents.

5

10.2 Travaux été 2024

Mme Marie Verrier fait la présentation de tous les travaux qui auront lieu à l'été prochain. Les travaux devraient une fois de plus impacter les journées de fréquentation au service de garde lors des journées pédagogiques de début d'année 2024-2025.

10.3 Plan de rattrapage

La directrice explique tous les ajouts et services faits en lien avec le rattrapage scolaire suite à la grève de la FAE de novembre, décembre dernier.

10.4 Règles du cellulaire à l'école

Pour répondre à la demande ministérielle, la direction propose un amendement aux règles de vie permettant de nous conformer aux exigences. Il est proposé par Mme Nadine Vignolas que la règle proposée soit ajoutée à nos règles de vie. *Cette proposition est adoptée à l'unanimité.*

CÉ #23/24 016

10.5 Activités de financement et projet y étant associé



CÉ #23/24 017

La directrice explique que des activités spéciales sont prévues en lien avec l'école on bouge. Nous mettrons en place les étiquettes Colle à Moi accessibles à tous les parents comme moyen de financement. Le course-athon aura lieu tel que décidé le 30 mai prochain. Il est proposé par Christine Seyer que les deux moyens de financement discutés soient mis en place à l'école tel que proposés. *Cette proposition est adoptée à l'unanimité.*

10.6 Questions des parents : Niveau d'anglais

La directrice explique tout ce qui est fait à l'école pour élever le niveau d'anglais de nos élèves. En effet, ceux-ci se comparent aux élèves de l'Orée-des-Bois. Nous désirons donc élever le niveau d'anglais de nos élèves et plusieurs moyens ont déjà été mis en place pour se faire.

11. Autres sujets à l'étude

11.1 Basket pour les 4^e années

Des démarches doivent être entreprises pour recruter des élèves de notre école.

11.2 Stationnement à l'avant et parents sur la cour

Il est discuté des problématiques entourant la sécurité du stationnement versus les élèves qui y circulent. Nous discutons de différents moyens qui pourraient être mis en place pour renforcer la sécurité. Il est notamment question de l'affichage à revoir pour le stationnement, de refaire l'info-parents en mettant à l'avant un plan, d'une demande de parents bénévoles pour faire une semaine de sensibilisation, de réitérer l'interdiction de la présence des parents sur la cour (les terrains de l'école). Le message proposé est : Une fois que votre enfant est dans la cour nous vous demandons de quitter.

6

12. Date de la prochaine réunion

La directrice rappelle que la prochaine réunion prévue au calendrier se tiendra le mercredi 27 mars 2024.

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Geneviève Lebel la levée de la réunion à 21h45.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ #23/24 018

Marie Verrier
Directrice et secrétaire de réunion

Geneviève LeBel
Présidente du conseil d'établissement 2023-2024

